

COMMISSION SCOLAIRE EASTERN TOWNSHIPS

CONSEIL DES COMMISSAIRES

MARDI 28 AOÛT 2018 – 19 H 00
SALLE DE CONFÉRENCE DE LA CSET
340 SAINT-JEAN-BOSCO
MAGOG, QC. J1X 1K9

PROCÈS-VERBAL

Améliorer la littératie et la numératie – Prévenir le décrochage scolaire

MEMBRES PRÉSENTS (P):

Commissaires		Commissaires parents	
Gordon Barnett	P	Mary Gilman	Absent
Claire Beaubien	P	Paul Laberge	Absent
Daniel Brodie	P	Cindy Véronneau	GH
Richard Gagnon	P	Kenneth Waterhouse	Absent
Gary Holliday	P		
Joy Humenuik, <i>Vice-Chairman</i>	P	DC	
Mary-Ellen Kirby	P	Secrétaire général, Éric Campbell	P
Frank MacGregor	Absent	Directrice générale, Kandy Mackey	Absent
Alice McCrory	P	Directeur général adjoint, Michel Soucy	P
Jonathan Murray	P	Directeur des Ressources humaines, Jeffrey Pauw	P
Michael Murray, <i>Chairman</i>	P	Directrice des Services financiers, Sophie Leduc	P
Tina Pezzi-Bilodeau	GH	Directrice des Services complémentaires, Gail Kelso	P
		Directrice, Technologies et Services éducatifs, Eva Lettner	P

OBSERVATEURS

Sharon Priest, conseillère en communications

PUBLIC

Megan Seline, présidente de l'*Appalachian Teachers' Association (ATA)*

Matthew McCully, *The Record*

Mike Pezzi, parent

1. OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

Le président ouvre l'assemblée à 19 h 19.

2. QUORUM ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

LE QUORUM EST ATTEINT ET IL EST PROPOSÉ PAR le commissaire D. Brodie d'accepter l'ordre du jour du 28 août, 2018 avec la modification suivante:

9.3.1.3 Signataires autorisés des écoles et des centres

Adoptée à l'unanimité

3. APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU 26 JUIN 2018

Résolution no. CSET18-08-01

Approbation du procès-verbal de la réunion du 26 juin 2018

ATTENDU QU'UNE copie du procès-verbal de la réunion du 26 juin 2018 a été remise à chacun des commissaires au moins six (6) heures avant le début de la réunion, le secrétaire général est dispensé d'en faire la lecture.

IL EST PROPOSÉ PAR le commissaire G. Barnett d'exempter le secrétaire général de faire la lecture du procès-verbal et d'adopter le procès-verbal de la réunion tenue le 26 juin 2018.

Adoptée à l'unanimité

4. PÉRIODE DE QUESTIONS

M. Pezzi

Q: En tant que parent, devrais-je payer mes taxes à la commission scolaire anglophone ou à la commission scolaire francophone si je considère que la CSET ne s'occupe pas de la sécurité des élèves lors de leur déplacement?

M. Murray

R: *En tant que parent, vous devez payer vos taxes à la commission scolaire où vos enfants sont inscrits.*

M. Pezzi

Q: Lors de la dernière réunion de mai, j'ai abordé la question des conducteurs d'autobus unilingues français qui ne peuvent pas parler aux élèves en anglais. N'est-ce pas un problème de sécurité?

M. Murray

R: Nous ne sommes au courant d'aucun problème généralisé empêchant les chauffeurs d'autobus de parler aux élèves. Lorsque nous embauchons des chauffeurs, nous déterminons s'ils sont bilingues ou non, mais nous devons avant tout veiller à ce qu'ils possèdent l'expérience et les compétences nécessaires en tant que chauffeur d'autobus.

M. Pezzi

Q: Lors de la réunion de mai, dans la résolution concernant le transfert de mon fils, il fut annoncé qu'une lettre serait envoyée à la municipalité. J'ai parlé à quelqu'un de la ville et aucune lettre n'a été reçue, pourquoi?

M. Soucy

R: Je peux vous assurer qu'une lettre a été envoyée au maire. J'ai été en contact avec lui récemment et il a reçu la lettre. Il se pourrait que la lettre n'ait pas été partagée avec la personne à qui vous parliez.

M. Pezzi

Q: Dans la résolution concernant le transport de mon fils, il est fait référence à une piste cyclable, mais il n'y a pas de piste cyclable sur cette route à part un accotement. Pourquoi y avait-il une piste cyclable dans la résolution et êtes-vous conscient que l'épaule est en mauvais état?

M. Soucy

R: Oui, le terme correct est un accotement, et non une piste cyclable. Nous ne sommes pas responsables de l'état de la route ou de l'accotement.

M. Murray a invité M. Pezzi à contacter le commissaire de sa région afin de lui faire part de ses préoccupations.

5. RECONNAISSANCE DE L'EXCELLENCE

Il n'y a pas de reconnaissance de l'excellence.

6. AFFAIRES DÉCOULANT DE LA RÉUNION PRÉCÉDENTE

Il n'y a aucune affaire découlant de la réunion précédente.

7. AFFAIRES NOUVELLES**7.1 Délégation de pouvoirs au directeur général adjoint par le conseil des commissaires**

Résolution no. CSET18-08-02

Délégation de pouvoirs au directeur général adjoint par le conseil des commissaires

ATTENDU QUE le projet de loi B006 définit la délégation de l'autorité au directeur général par le Conseil des commissaires;

ATTENDU QUE l'article 203 de la *Loi sur l'instruction publique* prévoit que le directeur général adjoint doit assister le directeur général dans l'exercice de ses fonctions et pouvoirs;

ATTENDU QUE l'article 203 de la *Loi sur l'instruction publique* prévoit que le directeur général adjoint exerce les fonctions et pouvoirs du directeur général en cas d'absence ou d'empêchement de ce dernier;

IL EST PROPOSÉ PAR Commissaire J. Humenuik que le directeur général adjoint puisse exercer les fonctions et pouvoirs du directeur général en cas d'absence ou d'empêchement de ce dernier.

Adoptée à l'unanimité

7.2 Nomination du directeur de centre 100% du Centre d'éducation des adultes New Horizons

Résolution no. ESTB18-08-03

Nomination du directeur de centre 100% du Centre d'éducation des adultes New Horizons

ATTENDU QUE le poste de directeur de centre au Centre d'éducation des adultes New Horizons Adult est devenu vacant après la démission de Mme Caroline Grégoire;

ATTENDU QUE le candidat choisi possède l'expérience et les compétences exigées par la direction et par le comité de gouvernance;

ATTENDU QUE le candidat retenu est sujet à une période d'essai et d'analyse de rendement d'une durée de deux ans;

IL EST PROPOSÉ PAR le commissaire G. Holliday que le Conseil des commissaires nomme Steven Dunn directeur du Centre d'éducation des adultes New Horizons et que son entrée en fonction soit fixée au 13 août 2018.

Adoptée à l'unanimité

7.3 Nomination du coordonnateur techno-pédagogique (TI)

Résolution no. CSET18-08-04

Nomination du coordonnateur techno-pédagogique (TI)

ATTENDU QUE le poste de coordonnateur techno-pédagogique est devenu vacant après la démission de M. Luc Grandchamp;

ATTENDU QUE le poste a été affiché dans l'ensemble du territoire de la CSET au moyen des procédures d'affichage à l'interne auprès des membres de la ETAA et du personnel cadre;

ATTENDU QUE le comité de sélection recommande unanimement cette personne au Conseil des commissaires;

ATTENDU QUE le candidat possède l'expérience et les compétences exigées par la direction;

ATTENDU QUE le candidat retenu est sujet à une période d'essai et d'analyse de rendement d'une durée de deux ans;

IL EST PROPOSÉ PAR la commissaire C. Beaubien que le Conseil des commissaires nomme Stephane Hamel au poste de coordonnateur techno-pédagogique et que son entrée en fonction soit fixée au 29 août 2018.

Adoptée à l'unanimité

7.4 Nomination du directeur adjoint 100% - École secondaire régionale Alexander Galt

Résolution no. CSET18-08-05

Nomination du directeur adjoint 100% - École secondaire régionale Alexander Galt

ATTENDU QUE le poste de directeur adjoint de l'École secondaire régionale Alexander Galt est comblé temporairement depuis deux (2) ans;

ATTENDU QUE le candidat possède l'expérience et les compétences exigées par la direction;

ATTENDU QUE le candidat retenu est sujet à une période d'essai et d'analyse de rendement d'une durée de deux ans;

IL EST PROPOSÉ PAR le commissaire G. Barnett que le Conseil des commissaires nomme Mark Warnholtz au poste de directeur adjoint de l'École secondaire régionale Alexander Galt et que son entrée en fonction soit fixée au 13 août 2018.

Adoptée à l'unanimité

7.4 Nomination d'un directeur adjoint 50% - École secondaire Massey-Vanier

Résolution no. CSET18-08-06

Nomination d'un directeur adjoint 50% - École secondaire Massey-Vanier

ATTENDU QUE le poste de directeur adjoint 50% de l'École secondaire Massey-Vanier (MVHS) est devenu vacant après le transfert de David Scott à l'École primaire de Mansonville;

ATTENDU QUE la candidate choisie possède l'expérience et les compétences exigées par la direction;

ATTENDU QUE la candidate retenue est sujette à une période d'essai et d'analyse de rendement d'une durée de deux ans;

IL EST PROPOSÉ PAR le commissaire R. Gagnon que le Conseil des commissaires nomme Tania Journeau au poste de directrice adjointe de l'École secondaire Massey-Vanier et que son entrée en fonction soit fixée au 13 août 2018.

Adoptée à l'unanimité

7.5 Nomination d'un responsable de la sécurité de l'information régionale

Résolution no. CSET18-08-07

Nomination d'un responsable de la sécurité de l'information régionale

ATTENDU QUE, le 19 juin, M. Donald Landry a été nommé Responsable de la sécurité de l'information régionale (RSI) de la Commission scolaire de la Région-de-Sherbrooke (CC 2018-2524), conformément à la *Loi renforçant la gouvernance et la gestion des ressources informationnelles des organismes publics et des entreprises du gouvernement*;

ATTENDU QUE, conformément à la loi, il est possible qu'un RIS soit nommé et agisse pour le compte de plus d'un organisme;

ATTENDU QUE, les autres commissions scolaires de l'Estrie ont entamé des discussions avec la Commission scolaire de la Région-de-Sherbrooke et ont suggéré qu'un seul RIR soit nommé pour l'Estrie tel que le MEES le recommande;

ATTENDU QUE, pour la mise en place des nouvelles mesures de sécurité des technologies de l'information liées au RIS et au Coordonnateur sectoriel de la gestion des incidents (CSGI), un montant de 13 890 \$ sera attribué à chaque commission scolaire, quelle que soit sa taille:

IL EST PROPOSÉ PAR J. MURRAY, ET RÉSOLU :

DE NOMMER M. Donald Landry, RIS des commissions scolaires des Sommets, des Hauts-Cantons et Eastern Townships pour une période d'un an débutant le 22 août 2018;

QU'un montant de 10 000 \$ soit facturé à chaque commission scolaire pour l'exécution de ce mandat;

QU'une analyse soit effectuée après un an afin d'évaluer les implications du mandat et les arrangements financiers y étant rattachés.

Adoptée à l'unanimité

7.6 Composition du conseil d'établissement de l'École de Sutton pour l'année 2018-2019

Résolution no. CSET18-08-08

Composition du conseil d'établissement de l'École de Sutton pour l'année 2018-2019

ATTENDU QUE la direction de l'École primaire de Sutton n'a pas atteint le nombre de parents requis pour la composition de son conseil pour l'année scolaire 2017-2018;

ATTENDU QUE conformément à l'article 43 de la *Loi sur l'instruction publique*, la commission scolaire doit déterminer le nombre de représentants des parents et des membres du personnel représentants des employés au conseil d'établissement après avoir consulté les groupes concernés;

ATTENDU QUE l'article 44 de la *Loi sur l'instruction publique* prévoit que : lorsque moins de 60 élèves sont inscrits dans l'école, la commission scolaire peut, après consultation des parents d'élèves fréquentant l'école et des membres du personnel de l'école, modifier les règles de composition du conseil d'établissement visées au deuxième alinéa de l'article 42.

ATTENDU QUE l'article 44 de la *Loi sur l'instruction publique* prévoit également que le nombre total de postes pour les représentants des membres du personnel doit toutefois être égal au total des postes pour les représentants des parents.

ATTENDU QUE le nombre d'élèves inscrits à l'École primaire de Sutton au cours des dernières années est inférieur à 60 et continue de l'être;

ATTENDU QUE le directeur et le président du conseil d'établissement de l'École primaire de Sutton ont demandé au conseil des commissaires que le nombre de parents siégeant au conseil d'établissement soit changé de 5 à 3 pour l'année scolaire 2018-2019;

IL EST PROPOSÉ PAR le commissaire R. Gagnon d'approuver les changements proposés afin que le conseil d'établissement de l'École primaire de Sutton comporte 3 représentants des parents et 3 membres du personnel.

Adoptée à l'unanimité

7.8 Couverture d'assurances – 2018-2019

Résolution no. CSET18-08-09

Couverture d'assurances – 2018-2019

ATTENDU QUE, le 24 avril 2018, il a été proposé d'autoriser la Commission scolaire Eastern Townships (CSET) à participer au renouvellement du contrat d'assurance générale issu de l'achat consolidé avec le consortium de commissions scolaires Montérégie-Estrie (Résolution no. ETSB18-04-97);

ATTENDU QU' il a aussi été proposé que les firmes *GT&A Gestion de risques inc.* et *Les Consultants d'Assurance Adelson et Associés inc.* soient chargées de représenter la CSET pour chacune des étapes nécessaires au renouvellement du contrat d'assurance générale pour l'année scolaire 2018-2019, d'un commun accord ou au moyen d'un appel d'offres, selon la méthode privilégiée;

ATTENDU QU' il a aussi été proposé que, dans le cas où un processus consolidé d'appel d'offres serait la méthode privilégiée, la Commission scolaire de la Région-de-Sherbrooke soit chargée de mener le processus d'appel d'offres conformément aux procédures et aux politiques en vigueur à cette commission scolaire;

ATTENDU QU' après révision des options de renouvellement, la firme professionnelle mandatée et le consortium de commissions scolaires Montérégie-Estrie ont décidé d'octroyer le contrat d'un commun accord à la compagnie *BFL Canada risques et assurances inc.*;

ATTENDU QUE the bid for the Commission scolaire Eastern Townships represents the amount of \$53,148.40 (including taxes);

IL EST PROPOSÉ PAR le commissaire D. Brodie que le contrat soit octroyé à la firme *BFL Canada risques et assurances inc.* pour l'année scolaire 2018-2019; **IL EST DE PLUS PROPOSÉ** que la directrice générale soit autorisée à signer tout document afférent et que le directeur général adjoint soit autorisé à signer lesdits documents en l'absence de la directrice générale.

Adoptée à l'unanimité

8. RAPPORTS

8.1 RAPPORT DE LA DIRECTRICE GÉNÉRALE

Il n'y a pas de rapport de la directrice générale.

M. Murray a lu une déclaration de Mme Mackey. Mme Mackey remercie tout le monde pour le soutien précieux qui lui est apporté personnellement, ainsi qu'à sa famille.

8.2 RAPPORT DU PRÉSIDENT

Le président présente un rapport verbal dans lequel les points suivants sont mis en évidence:

- Début enthousiasmant pour la nouvelle année scolaire
- Il a assisté aux barbecues de bienvenue dans les écoles primaires de Drummondville et Asbestos-Danville-Shipton. L'activité a été un excellent moyen de saluer les parents et d'accueillir les élèves à l'école.
- La technologie est considérée comme acquise par les étudiants et fait partie de leur vie. Garder le rythme auquel les choses changent peut nous laisser tous à bout de souffle. Nous devons nous adapter aux élèves que nous avons plutôt que de nous les adapter.
- Je souhaite à tous un bon début d'année.

9. RAPPORTS DES COMMITÉS CONSULTATIFS

9.1 Comité exécutif

Le président du comité exécutif, le commissaire M. Murray, présente les sujets qui ont été abordés lors de la réunion de ce soir :

- Recrutement
- Discussions sur les résolutions présentées ce soir.

9.2 Comité de gouvernance et d'éthique

Le commissaire G. Barnett, président du comité de gouvernance et d'éthique, a déclaré qu'il n'y avait rien à signaler, aucune réunion n'ayant eu lieu.

Il a également indiqué que la prochaine réunion du comité de gouvernance et d'éthique est prévue pour le 4 septembre 2018.

9.3 Comité consultatif de vérification

La commissaire J. Humenuik, présidente du Comité consultatif de l'audit, a déclaré qu'il n'y avait rien à signaler, car il n'y avait pas eu de réunion.

Elle a également indiqué que la prochaine réunion du Comité consultatif de vérification est prévue pour le 16 octobre 2018.

9.3.1 Finance

Le président du Comité consultatif de vérification a présenté la résolution suivante:

9.3.1.1 Signataires autorisés des écoles et des centres

Résolution no. CSET18-08-10

Signataires autorisés des écoles et des centres

ATTENDU QUE la Commission scolaire Eastern Townships ("CSET") a nommé la Banque nationale comme fournisseur de services bancaires;

ATTENDU QUE la proposition acceptée de la Banque nationale comprend les services bancaires offerts aux écoles et aux centres de la CSET;

ATTENDU QUE la Banque nationale doit connaître le nom des représentants autorisés à signer les documents bancaires au nom des écoles et des centres de la CSET;

ATTENDU QUE de nouvelles tâches principales ont modifié le nom des représentants dans les centres;

II EST PROPOSÉ PAR la commissaire J. Humenuik que les personnes suivantes soient autorisées à signer des documents bancaires au nom de leur école respective :

Centre Brome-Missisquoi – Éducation aux adultes

Pierre Morin (retirer)

Centre d'éducation pour adultes New Horizons

Steven Dunn (ajouter)
Caroline Grégoire (retirer)

Adoptée à l'unanimité

9.3.1.2 Nomination des signataires

Résolution no. CSET18-08-11

Nomination des signataires

ATTENDU QUE les noms des représentants autorisés à signer des documents bancaires au nom de la Commission scolaire Eastern Townships ont changé;

IL EST PROPOSÉ PAR le commissaire D. Brodie que, à partir du 28 août 2018, seules les personnes énumérées ci-dessous soient autorisées à signer, au nom de la Commission scolaire Eastern Townships, tous les documents bancaires requis par la Banque Nationale du Canada;

IL EST DE PLUS PROPOSÉ que la résolution précédente, telle qu'approuvée le 11 novembre 2017 (résolution #CSET17-11-59), nommant les signataires, soit considérée comme annulée;

Le président du Conseil des commissaires:	Michael Murray
ou	
La vice-présidente du Conseil des commissaires:	Joy Humenuik
et	
La directrice générale:	Kandy Mackey
ou	
Le directeur general adjoint:	Michel Soucy
ou	
La directrice des Services financiers:	Sophie Leduc

Adoptée à l'unanimité

9.3.1.3 Signataires autorisés des écoles et des centres

Résolution no. CSET18-08-12

Signataires autorisés des écoles et des centres

ATTENDU QUE la Banque CIBC doit connaître le nom des représentants autorisés à signer les documents bancaires au nom de l'École primaire de Mansonville;

ATTENDU QUE de nouvelles tâches principales ont modifié le nom des représentants dans cette école

II EST PROPOSÉ PAR la commissaire J. Humenuik que les personnes suivantes soient autorisées à signer des documents bancaires au nom de cette école:

École primaire de Mansonville	Fanny Boulais (ajouter)
-------------------------------	-------------------------

Adoptée à l'unanimité

9.3.2 Bâtiments et terrains

9.3.2.1 Dénomination du nouveau terrain de jeu St. Francis

Résolution no. CSET18-08-13

Dénomination du nouveau terrain de jeu St. Francis

ATTENDU QUE le terrain de jeu St. Francis, lequel a fait l'objet d'importantes rénovations sur le point d'être terminées, est prêt à être inauguré;

ATTENDU QUE les membres du conseil d'établissement de l'École primaire St. Francis ont déposé une requête accompagnée d'une résolution afin de donner un nom au nouveau terrain de jeu;

ATTENDU QUE la procédure de dénomination d'un établissement ou autre lieu dans l'environnement de la commission scolaire a été suivie afin de choisir une personne dont le nom serait attribué au nouveau terrain de jeu;

ATTENDU QUE cette personne répond aux critères de la procédure de dénomination d'un établissement ou autre lieu dans l'environnement de la commission scolaire dans le cas où la personne choisie est toujours vivante;

ATTENDU QUE la personne est associée de près et a un lien significatif avec l'école, l'a fréquentée en tant qu'élève et a été à l'emploi de la commission scolaire durant plus de 40 ans;

ATTENDU QUE cette dénomination est largement soutenue par la direction de l'école, le personnel et les usagers;

IL EST PROPOSÉ PAR la commissaire T. Bilodeau que le terrain de jeu de l'École primaire St. Francis porte le nom de M. Peter Taylor et que le nom officiel soit Parc école PETER TAYLOR Playground.

Adoptée à l'unanimité

9.3.2.2 École primaire Sunnyside – Restauration majeure et urgente du sous-sol

Résolution no. CSET18-08-14

École primaire Sunnyside – Restauration majeure et urgente du sous-sol

ATTENDU QUE la Commission scolaire Eastern Townships (CSET) a consacré un budget de 100 000 \$ pour le projet susmentionné, en vertu du programme *RTA - Réfection et transformation des actifs*;

ATTENDU QUE la présente résolution est présentée sur une base budgétaire pour un montant de 100 000 \$ afin de garantir que de l'argent sera réservé pour toute dépense pouvant survenir durant les travaux;

ATTENDU QU'étant donné l'urgence de cette situation, un contrat a été octroyé par commun accord à l'entreprise *Phoenix intervention après sinistre*;

ATTENDU QUE le contrat devra respecter le budget consacré par la CSET pour le projet décrit plus haut (comprenant le contrat, les honoraires professionnels et les taxes) et être exécuté conformément aux exigences gouvernementales (lois, politiques, règles, etc...);

IL EST PROPOSÉ PAR la commissaire C. Beaubien de procéder aux travaux décrits plus haut en conformité avec l'autorisation du ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur (MEES), à la politique d'achat de la CSET et aux exigences gouvernementales; **IL EST DE PLUS PROPOSÉ** que la directrice générale soit autorisée à signer tout document afférent et que le directeur général adjoint soit autorisé à signer lesdits documents en l'absence de la directrice générale.

Adoptée à l'unanimité

9.3 Comité consultatif des Services éducatifs

E. Lettner, directrice, technologies et services éducatifs, a déclaré qu'il n'y avait rien à signaler, car il n'y avait pas eu de réunion.

Elle a également indiqué que la prochaine réunion du comité consultatif sur l'éducation se tiendra le 9 octobre 2018.

9.4 Comité consultatif des communications

Le président du Comité consultatif des communications, D. Brodie, a déclaré qu'il n'y avait rien à signaler, car il n'y avait pas eu de réunion.

Il a également indiqué que la prochaine réunion du Comité consultatif des communications est prévue pour le 18 septembre 2018.

9.5 Comité consultatif des ressources humaines

La présidente du Comité consultatif des ressources humaines, C. Beaubien, a mentionné qu'il n'y avait rien à signaler, car il n'y avait pas eu de réunion.

La présidente a également indiqué que la prochaine réunion du comité consultatif des ressources humaines aura lieu le 11 septembre 2018.

9.6 Comité consultatif du transport

Le commissaire G. Holliday, président du Comité consultatif des transports, a déclaré qu'il n'y avait rien à signaler, car il n'y avait pas eu de réunion.

Le président a également indiqué que la prochaine réunion du Comité consultatif des transports est prévue pour le 20 novembre 2018.

9.6.1 Demande d'aide financière pour l'acquisition d'un autobus scolaire électrique

Résolution no. CSET18-08-15

Demande d'aide financière pour l'acquisition d'un autobus scolaire électrique

IL EST PROPOSÉ PAR G. Holliday que Bruce Banfill, coordonnateur du transport étudiant, soumette au ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports, au nom de notre organisme, une demande d'aide financière dans le cadre du Programme de soutien au déploiement des autobus scolaires électriques au Québec,

ET

que Bruce Banfill, coordonnateur du transport étudiant, soit autorisé à signer, pour et au nom de la Commission scolaire Eastern Townships le formulaire « Demande d'aide financière pour l'acquisition d'un autobus scolaire électrique ».

Adoptée à l'unanimité

9.6.2 Commission scolaire Eastern Townships - Entente de service de transport avec la coopérative de l'Association du Collège Sacré-Coeur (CSCAC)

Résolution no. CSET18-08-16

Commission scolaire Eastern Townships - Entente de service de transport avec la coopérative de l'Association du Collège Sacré-Coeur (CSCAC)

ATTENDU QUE la Commission scolaire Eastern Townships (CSET) possède et exploite sa propre flotte d'autobus scolaires;

ATTENDU QUE la CSCAC a présenté une demande à la CSET visant à offrir des services de transport à ses élèves à l'extérieur du bassin de la Commission scolaire de la Région-de-Sherbrooke ;

ATTENDU QUE le ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur (MEES) invite les commissions scolaires à collaborer entre elles afin d'améliorer leur rapport coût-efficacité;

ATTENDU QU' après analyse des circuits de transport actuels, la CSET estime que suffisamment d'espace est disponible et que des services de transport peuvent être offerts à la CSCAC sans que des investissements supplémentaires ne soient nécessaires;

ATTENDU QUE la CSET proposera une entente d'une durée d'un (1) an couvrant l'année scolaire 2018-2019, laquelle sera renouvelable annuellement pour un maximum de deux (2) renouvellements et permettra à chacune des parties de mettre fin à l'entente avec six (6) mois de préavis à compter du 1^{er} janvier;

ATTENDU QUE les frais devant être facturés à la CSCAC pour l'année scolaire 2018-2019 seront fixés sur la base d'ententes de transport actuellement en vigueur et seront revus au terme de la première année d'essai au moment de la renégociation de l'entente en vue des renouvellements subséquents;

IL EST PROPOSÉ PAR le commissaire G. Holliday que la CSET et le Coopérative de l'Association du Collège Sacré-Coeur (CSCAC) concluent une entente de services de transport scolaire; **IL EST DE PLUS PROPOSÉ** que la directrice générale soit autorisée à signer tout document afférent et que le directeur des opérations soit autorisé à signer lesdits documents en l'absence de la directrice générale.

Adoptée à l'unanimité

9.7 Comité consultatif d'éducation spécialisée

La commissaire parent C. Véronneau, présidente du Comité consultatif d'éducation spécialisée, a mentionné qu'il n'y avait rien à signaler, car il n'y avait pas eu de réunion.

Le président a également indiqué que la prochaine réunion du comité consultatif d'éducation spécialisée est prévue pour le 12 septembre 2018.

10. Comité des parents

Aucun représentant du comité de parents n'a assisté à la réunion.

La première réunion du comité de parents 2018-2019 aura lieu le 10 octobre 2018.

11. Comité consultatif des élèves

La commissaire J. Humenuik, représentant le Comité consultatif des élèves, a déclaré qu'il n'y avait rien à signaler, car il n'y avait pas eu de réunion.

Le président a également indiqué que la prochaine réunion du comité consultatif des élèves est prévue pour le 27 septembre 2018.

12. RAPPORT DE L'ASSOCIATION DES COMMISSIONS SCOLAIRES ANGLOPHONES DU QUÉBEC (ACSAQ)

Le président, M. Murray, a mentionné que la présidente de l'ACSAQ avait démissionné de son poste afin de se porter candidate aux élections provinciales. Le vice-président, Dan Lamoureux, assume désormais les fonctions de président par intérim.

L'association n'a toujours pas de directeur exécutif.

13. RAPPORT DE LA S.O.F.I.E.

La commissaire J. Humenuik a indiqué qu'il n'y avait rien à signaler, car il n'y avait pas eu de réunion.

Elle a également mentionné que la prochaine réunion de la SOFIE est prévue pour le 14 septembre 2018.

14. COMMENTAIRES ET QUESTIONS DES COMMISSAIRES

Le commissaire G. Barnett a assisté à la cérémonie de l'École secondaire régionale Alexander Galt en juin dernier.

La commissaire M. Kirby a indiqué que le projet d'École vivante à l'École primaire de Cookshire était en plein essor et qu'il progressait toujours.

La commissaire A. McCrory a mentionné que l'opération *Backpack* se poursuit à l'École primaire de Waterloo.

La commissaire C. Beaubien a commenté le nouvel équipement de terrain de jeu qui a été installé à l'École primaire Ayer's Cliff grâce au travail ardu de nombreux parents à l'école. Elle a également commenté le dépliant qui figurait dans les projets de loi des taxes scolaires cette année et a tenu à féliciter les responsables de son développement.

15. CORRESPONDANCE

M. Murray mentionne que les commissaires ont reçu une lettre de remerciement d'Ashley Saint-Amour pour la bourse des commissaires qu'elle a reçue.

16. PÉRIODE DE QUESTIONS

M. Seline

Q: Existe-t-il des normes spécifiques concernant le nombre de directeurs adjoints dans les écoles?

M. Murray

R: *Il n'existe pas de règles strictes et il appartient à chaque commission scolaire de décider de ce qui est nécessaire.*

M. Pezzi

Q: Savez-vous que les parents hésitent à rejoindre le conseil d'établissement?

M. Murray

R: Les parents peuvent choisir de ne pas siéger au conseil d'établissement pour un certain nombre de raisons. Manque de temps dans le monde occupé d'aujourd'hui et de nombreuses autres responsabilités. Nous avons la chance d'avoir de nombreux parents dévoués qui sont extrêmement attachés à l'école de leur enfant, qui les soutiennent et s'impliquent à divers titres, en dehors et au-delà des conseils d'administration.

M. Pezzi

Q: Comment se passe les inscriptions à la CSET?

É. Campbell

R: Je suis heureux de dire que notre nombre d'inscriptions a augmenté au cours des 5 dernières années et que cette année seulement, nous avons une augmentation d'environ 100 élèves supplémentaires.

17. VARIA

N/A

18. AJOURNEMENT

Tous les sujets ayant été épuisés, le commissaire R. Gagnon recommande d'ajourner la réunion à 20 h 30.

Éric Campbell
Secrétaire générale

Michael Murray
Président

/EC
2018-08-29